



SENTHEIM INFOS

Décembre 2017

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

En ce début de décembre, dans toute la France, les sapeurs-pompiers fêteront leur sainte patronne «Sainte Barbe», également patronne des mineurs, des artificiers, des artilleurs et des carriers. C'est une tradition bien ancrée dans la vie de tous les corps d'intervention.

Ainsi, les valeureux sapeurs de notre corps communal de première intervention (CPI) se retrouveront, samedi 2 décembre 2017, avec les membres de leur amicale, dans le cadre d'une chaleureuse soirée, bien méritée, après une année d'engagement auprès de leurs concitoyens.

14 sapeurs actifs sont comptabilisés dans notre corps dont 3 femmes. 3 jeunes de notre village suivent une formation au sein du corps des jeunes sapeurs-pompiers de la vallée.

Ils font partie des **193 700** pompiers volontaires de notre pays, auxquels il faut rajouter **41 000** pompiers professionnels et **12 200** pompiers militaires **soit un total de 246 900.**

Les 8500 sapeurs-pompiers de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et les 2400 sapeurs-pompiers du Bataillon de marins pompiers de Marseille (BMPM) sont des sapeurs-pompiers militaires. Sans oublier les 1300 des unités militaires de la sécurité civile (UIISC).

Voilà quelques éléments qui montrent l'importance de ce service de sécurité de proximité : **12 200, c'est le nombre d'interventions effectuées par les pompiers par jour soit une toutes les 7 secondes, soit 4,5 millions par an dont 3,7 millions de secours d'urgence aux personnes.**

Les dépenses de fonctionnement des CPI sont assurées par les communes.

Chaque commune participe, aussi, au financement du **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**. Le budget du SDIS est abondé à 58 % par le Conseil Départemental et à 42 % par les communes.

Dans notre secteur, c'est la Communauté de Communes qui prend en charge la contribution annuelle des communes au SDIS, soit près de 370 000 € pour les quinze communes.

Cette fin d'année 2017 sera marquée par un changement de commandement à la tête de notre CPI.

Depuis le mois de juillet 2015, Le caporal Thomas Roth avait en charge la fonction de Chef de Corps. Pour raisons professionnelles, il suspend son engagement.

Je tiens à le remercier pour son implication. Durant ces deux années, le groupe des sapeurs-pompiers s'est étoffé de nouvelles recrues et plusieurs actions en direction de la population ont été menées (portes ouvertes, séances de formation à l'utilisation d'un défibrillateur, initiation des écoliers aux gestes de premiers secours).

C'est l'adjudant Christophe Jenn qui prendra sa relève, dès la publication de l'arrêté de nomination par le Préfet du Haut-Rhin.

J'adresse, à notre nouveau chef de corps, les encouragements de toute la population et l'assure du soutien sans faille de l'équipe municipale.

La Sainte Barbe aura, cette année à Sentheim, une solennité particulière. En effet, une messe sera célébrée, en l'église St Georges, samedi 2 décembre à 18h, en présence des délégations des corps de sapeurs-pompiers de la Communauté de Communes et de Monseigneur Luc RAVEL, nouvel Archevêque de Strasbourg, en visite pastorale dans les vallées de la Thur et de la Doller.

Dans ce cadre, il rencontrera les responsables des collectivités locales et les autorités de l'État, ce samedi 2 décembre 2017 de 9h30 à 11h, à la salle des fêtes de Michelbach, commune d'Aspach-Michelbach.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, votre Maire, ses Adjoints, les Conseillers Municipaux, le personnel communal et toute l'équipe de «SENTHEIM INFOS» vous souhaitent un Noël de joie, de paix et formulent le vœu que l'année 2018 vous garde en bonne santé et vous apporte sourire et satisfaction. «A l'année prochaine, au mois de février !».

Bernard HIRTH

Pompiers : 18 depuis un fixe,
112 depuis un portable
Mairie : 03 89 82 52 03
Ecole Élémentaire : 03 89 82 53 96
Ecole Maternelle : 03 89 82 87 17
Presbytère : 03 89 82 52 74

Site internet : www.sentheim.fr
Courriel : mairie.sentheim@tv-com.net

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication.

Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

DÉCEMBRE 2017

- Rosala : Bientôt Noël ! Storki , je t'ai préparé ma liste de cadeaux parce que tu dis toujours que tu ne sais pas quoi acheter !
- Storki : Mais je ne t'ai jamais rien acheté !
- Rosala : Ce n'est pas une raison. J'entends tout le monde qui discute : « Et toi, tu reçois quoi ? »
- Storki : Ne fais pas ton semblant. Tu sais bien que nous ne fêtons pas Noël.
- Rosala : Pour une fois ! S'il te plaît ?... Une petite bouillotte, ce n'est pas cher !
- Storki : Ça ne va pas la tête ? Les bras m'en tombent !
- Rosala : T'en as pas de bras, alors !
- Storki : Ne me fais pas tourner en bourrique. On a déjà assez de mal à trouver de quoi manger !
- Rosala : Tu n'as qu'à guetter le dimanche réservé aux personnes âgées, là, tu pourras peut-être y grapiller quelques miettes.
- Storki : T'as vu dans le journal que beaucoup de gens se font cambrioler en pleine journée ! Où allons- nous ?
- Rosala : Les gens ne ferment pas leurs portes à clé pendant la journée. Grave erreur ! On n'est plus tranquille nulle part !
- Storki : Moi, je me casse la tête à cause des ordures ménagères.
- Rosala : Moi aussi ! Avec leurs sachets jaunes. Je n'ai pas compris la moitié ! « Et le papier, on le met où ? Et les verres, dans un container, tu crois ? Et le reste des repas ? »
- Storki : Pour ça, ne t'inquiète pas, on s'en occupera et, dans les poulaillers, il y a toujours des amateurs.
- Rosala : On n'est pas sorti de l'auberge, avec leurs tris !
- Storki : Il ne faut surtout pas que les gens se fatiguent, il y en a tellement qui s'en fichent !
- Rosala : C'est triste, ça !
- Storki : T'as vu quand les gendarmes sont venus voir la voiture noire qui dort depuis un bail près de la gare ? Je pense qu'ils vont retrouver son possesseur avec les plaques !
- Rosala : Je croyais qu'ils faisaient un relevé des trous dans les routes !
- Storki : Yoh ! Laisse tomber ! Nous allons organiser une fête de Noël pour nos cop's !
- Rosala : Je me demande bien ce que tu as derrière la tête ?
- Storki : Des plumes !!!
- Rosala : Je souhaite un prompt rétablissement à ma copine-employée communale !
- Rosala et Storki souhaitent un heureux Noël et une bonne année à tous ceux qui se donnent la peine de les lire et aux autres aussi !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la Cigogne

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de Sentheim qui fêtent leur anniversaire
en décembre 2017

- 96 ans : Clémence WALGENWITZ, née WOLFF, le 16
93 ans : Marie Louise LAURENT, née LAYLE, le 14
91 ans : Jean OCHSENBEIN, le 14
90 ans : Lucien ZARAGOZA, le 17
87 ans : Marie-Louise HATTENBERGER, née GREDER, le 8
85 ans : Elise JUSTUS, née METHIA, le 17
84 ans : Bernadette DANGEL, née GASSER, le 16
83 ans : Arlette ROTZINGER, née POLO, le 15
82 ans : Danièle EIGENMANN, née LIBIS, le 15
81 ans : André WOLFF, le 1^{er}
81 ans : Marie-Elisabeth SCHEUBEL, née SCHUFFENECKER, le 3

en janvier 2018

- 88 ans : Jacques JUSTUS, le 2
85 ans : Anne-Marie RAMSTEIN, née HAENNIG, le 16
83 ans : Christiane STEGER, née GLANTZMANN, le 30
- 82 ans : Elise KAUFFMANN, le 22
81 ans : Claude HAFFNER, le 8

en février 2018

- 94 ans : Marie WORETH, née KAUFFMANN, le 2
90 ans : Eugène HERTZOG, le 6
89 ans : Madeleine HOSTETTER, née TSCHIRHART, le 9
89 ans : Marthe RUMMELHART, née MARTIN, le 11
- 88 ans : Jacques SCHWARTZ, le 27
86 ans : Adrien RUMMELHART, le 19
86 ans : Marthe KIEHL née GESSIER, le 27
80 ans : Manuel DA SILVA, le 7

PERDU / TROUVÉ

Un vélo d'enfant «Kido – 14 pouces » a été retrouvé. Son propriétaire peut venir le récupérer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h / Jeudi : de 15 h à 17 h / Lundi : de 17 h à 19 h

MONSIEUR EUGÈNE GRIMAUD A FÊTÉ SES 90 ANS, LE 15 NOVEMBRE 2017

Toutefois, ce n'est que le 16 novembre que M. le Maire, accompagné de trois membres du Conseil municipal, a rendu visite à M. Grimaud Eugène. Il lui a offert une belle corbeille de produits locaux-régionaux. M. Grimaud a évoqué quelques souvenirs scolaires de l'école primaire de Boufekrane (Maroc) dont il a été un des premiers élèves, regroupés en une seule salle de classe.

Il a entendu parler de l'Alsace, dès le premier âge, par le matériel scolaire fourni par la Potasse d'Alsace, que les colons importaient pour fertiliser les vignobles et il a évoqué les cigognes qui, depuis toujours, nichent sur les remparts des kasbahs, ainsi que les singes qui rendaient visite aux enfants des colonies de vacances dans les forêts de cèdres du Moyen Atlas.

Il a lu, avec un brin d'humour et beaucoup de respect pour son Maître et sa Maîtresse, le texte de son diplôme de Certificat d'Études Primaires Élémentaires, passé le 12 juin 1939, délivré par la DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES ANTIQUITÉS au MAROC, vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882, détaillé en de multiples articles, décrets, arrêtés, circulaires et procès-verbal, pour aboutir à une mention que nous tairons par discrétion.

Prêtre, infirmier, marié, il a travaillé au Maroc, puis à Nice comme infirmier, et comme cadre enseignant à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, de la Croix Rouge Française. Puis, à la retraite, il s'est mis au service de l'Association Nationale des Visiteurs de prison, qui l'a amené à accompagner des malades du Sida (AIDES), puis à enseigner la philosophie par correspondance à des détenus.

Il est également parti à la découverte du monde, de l'Extrême Ouest Américain à l'Empire du Milieu, en passant par le Cap Nord et son soleil de minuit. Il s'est un peu attardé au Moyen-Orient et en Tunisie pour l'apprentissage du monde arabe dans sa diversité. Ces voyages lointains ne l'ont pas empêché d'apprécier la Bibliothèque Humaniste de Sélestat et le Parlement Européen visités avec le MCR. Il a aussi été reçu en audience particulière, avec un groupe de chrétiens, par deux papes.

Il anime actuellement un groupe de retraités, au sein du Mouvement Chrétien de Retraités, dans la Vallée de la Doller, qui a organisé, sous l'égide de Mme Grimaud Colette, une chorale « Plaisir de Chanter » qui donne des concerts, notamment, jusqu'à l'année dernière, pour participer au budget d'un dispensaire Mère-Enfant, d'un faubourg de Bangalore en Inde, dirigé par une femme-médecin hindoue avec laquelle nous avons des relations personnelles. Il animait également des ateliers mémoire « Pac Eureka », financés par la Mutualité Sociale Agricole.



Colette et Eugène Grimaud coulent aujourd'hui, dans le Village Cigognes d'Alsace, des jours heureux et paisibles, comme les eaux de la Doller.

CONCERT « MAGIE DE NOËL »



A l'église St Georges de Sentheim Vendredi 8 décembre 2017, à 20 h.

La Chorale de l'Amitié et l'Orchestre d'Accordéons de Thann vous entraîneront dans la « Magie de Noël » où se mélangeront flûte de pan, saxophone, clarinette, trompette, accordéon et chants.



N'hésitez pas à leur réserver cette soirée.

MARCHÉ DE NOËL 2017



Le Marché de Noël de Sentheim aura lieu les **9 et 10 décembre prochains**.

Le marché se tiendra, comme d'habitude, dans la salle de l'AMOS et sous un chapiteau installé dans la rue du Vieux Chemin (derrière la mairie).

Des artisans locaux et régionaux vous présenteront leurs réalisations : décorations de Noël, bijoux, tableaux, points de croix, miel...

Pour vous réchauffer, vous trouverez à la buvette : vin, chocolat ou jus de pommes chauds, saucisses, frites, crêpes et gaufres.

Animation Oika Oika (jeux de société et loisirs créatifs) : venez tester des jeux et passez votre commande au Père Noël.

Comme d'habitude, une navette gratuite circulera entre le Marché de Noël et la gare, où vous pourrez découvrir des expositions et des animations pour les enfants.

Il reste encore quelques emplacements de disponible et pour tous renseignements, vous pouvez contacter Annick EHRET au 06 87 81 92 26.

MONOXYDE DE CARBONE, ATTENTION : DANGER !



Le monoxyde de carbone vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Ces appareils peuvent produire du monoxyde carbone en cas de mauvais fonctionnement.

Le monoxyde de carbone est dangereux, **il ne se voit pas et ne sent rien**. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir et même mourir.

Il est donc impératif en ce début d'hiver, de faire vérifier vos appareils de chauffage.

D'autre part, aérez au moins dix minutes par jour. Utilisez à l'extérieur brasero, barbecue et groupe électrogène. Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

Pour plus de renseignements : www.prevention-maison.fr

LA MARPA AU CONCOURS NATIONAL «SILVER FOURCHETTE»



Le 18 novembre, La Marpa de la Doller, à Sentheim, soutenue par la Fédération nationale des Marpa, a lancé officiellement sa participation au concours national Silver Fourchette. Ce concours de gastronomie, placé sous le parrainage du chef étoilé Thierry Marx, est destiné à valoriser une alimentation équilibrée, de qualité et goûteuse dans les établissements d'accueil de personnes âgées.

En cuisine, Pascale, avec le soutien de l'ensemble de l'équipe des agents polyvalents, s'est particulièrement investie et a proposé à l'ensemble des convives un menu «Hissez les couleurs», avec des produits locaux et de saison. Il fallait notamment respecter les contraintes suivantes : intégrer quatre couleurs (violet, vert, jaune et rouge)

dans chaque préparation (entrée, plat et dessert) et réaliser un menu avec un budget de 5 € par personne. Les plats servis ont conquis les papilles des convives, parmi lesquels figuraient quelques élus locaux.

Pascale espère être retenue pour la prochaine épreuve du concours. Elle a d'ores et déjà un fan-club assuré et est prête à défendre les couleurs de la Marpa de la Doller, avec un résident et un apprenti qui la seconderont pour passer l'épreuve départementale, régionale et peut-être nationale. Un comité de soutien les accompagnera.



Photo l'Alsace / Jean-Marie Renoir
L'Alsace du 24 novembre 2017

NOUVELLE ORGANISATION POUR LE RECLYCLAGE DU VERRE

Compte tenu de la collecte du tri sélectif en porte-à-porte, la commune procède à la réorganisation des éco-points. A partir du 1^{er} janvier 2018, un seul point d'apport volontaire subsistera pour le verre : celui de la rue du Vieux Chemin. Les conteneurs pour le verre y seront regroupés.

Les conteneurs pour les vêtements et chaussures seront donc déplacés au Vieux Chemin.

Les éco-points de la place du Cimetière et de la rue de la Gare ne seront donc plus en service.

Merci de respecter la propreté des lieux et de ne pas déposer de verre hors conteneur.

L'éco-point n'est pas une déchèterie. Toute infraction sera sanctionnée.

Pour la tranquillité du voisinage,

- l'accès aux conteneurs est interdit, le dimanche et les jours fériés,
- le dépôt du verre est autorisé, du lundi au samedi, de 8h à 19h.

Merci de prendre note de ces nouvelles règles et de leur bonne application.

CRÉMATION DES SAPINS DE NOËL



Le 20 janvier 2018, nous organiserons pour la cinquième fois, une crémation de vos sapins de Noël.

Vous pourrez les déposer sur le parking, avant l'étang Marcel, dès l'Épiphanie jusqu'au samedi 20 janvier 17h.

À la nuit tombée, nous allumerons le feu et nous vous offrirons chocolat chaud ou vin chaud.

Comme chaque année, une urne sera mise à votre disposition pour récolter des dons au profit de l'Œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs-Pompiers de France. Nous vous en remercions et nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Sentheim

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018, L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU SICTOM DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE POUR LES PARTICULIERS RÉSIDANT DANS UNE DES 44 COMMUNES MEMBRES DU SICTOM N'EST AUTORISÉ QUE SUR PRÉSENTATION D'UN BADGE D'ACCÈS NOMINATIF.

POURQUOI UN BADGE ?

Le badge doit permettre d'identifier rapidement chaque usager résidant sur le Périmètre du SICTOM et de mesurer l'utilisation qu'il en fait quotidiennement afin d'optimiser le service et de maîtriser les coûts de fonctionnement. Mais surtout de réserver ce service aux seuls habitants qui financent son fonctionnement grâce à leur Redevance Incitative.

COMMENT OBTENIR SON BADGE ?

Pour obtenir son badge, il convient de remplir le bulletin d'inscription ci-joint (disponible également sur Internet) et de le retourner dûment rempli selon une des modalités indiquées page 2 de ce document.

Le badge reste la propriété du SICTOM.

Un seul badge est établi par foyer.

Chaque badge est personnel, nominatif, numéroté et répertorié.

QUE FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION ?

Tout changement doit être signalé au SICTOM dans les meilleurs délais. Ainsi :

- en cas de changement de domiciliation à l'intérieur du SICTOM, il convient de transmettre les nouvelles coordonnées au SICTOM afin de mettre à jour la base de données,

- en cas de déménagement hors du territoire du SICTOM, il convient de restituer son badge au SICTOM,

- en cas de perte ou de vol, il convient de prévenir rapidement le SICTOM pour désactiver le badge égaré. L'édition d'un nouveau badge d'accès est facturée 5 € à l'usager.

RESPONSABILITÉ DE L'USAGER

Le badge est délivré pour une durée illimitée. Cependant, le SICTOM se réserve le droit de suspendre la validité du badge en cas de :

- non-respect du règlement par l'usager,
- prêt de son badge à un «professionnel».

UTILISATION DU BADGE ET DU SERVICE

Pour accéder à la déchèterie, vous devez respecter les étapes suivantes :

1



Présentation du badge devant la borne d'identification. Enregistrement du passage dans le système centralisé de gestion puis, si badge valide, ouverture de la barrière.

2



Déchargement.

3



Sortie du site

4



Envoi des données sur le logiciel central.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS NOMINATIF À LA DÉCHETTERIE FIXE D'ÉTUEFFONT

Veillez remplir ce formulaire et le renvoyer au SICTOM à l'adresse indiquée ci-dessous :

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE BADGE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU SICTOM DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

Par voie postale :

SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne 40B avenue Jean Moulin 90 110 ROUGE-MONT-LE-CHATEAU

Par dépôt en déchèteries : le formulaire rempli peut également être remis à un gardien de déchèteries,

Par le biais du formulaire en ligne disponible en utilisant le lien : www.sictom-etueffont.fr

Un badge peut vous être fourni immédiatement en vous rendant à nos bureaux situés au 40B avenue Jean Moulin 90 110 ROUGEMONT-LE-CHATEAU.

Votre badge vous sera envoyé par voie postale sous un délai maximal de 3 semaines. (écrire en majuscule - merci) / (*) Champs obligatoires

Je soussigné(e) : Madame Monsieur

Nom(*) :

Prénom(*) :

Adresse complète(*) :

Code postal(*) :

Commune(*) :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Courriel :

N° d'utilisateur redevance incitative :

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte

- Certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits,
- Reconnais avoir pris connaissance du règlement d'utilisation en vigueur.

Fait à

Le

Signature du demandeur précédée de la mention
«Lu et approuvé»

SALON
FORMATION
EMPLOI
ALSACE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les 26 et 27 janvier 2018, le Salon Formation Emploi Alsace célèbre sa 40^{ème} édition au Parc des Expositions de Colmar ! Et pour cette année particulière, nous vous invitons à booster votre recherche d'emploi, à concrétiser vos envies de formations, à accélérer votre orientation... En bref, à mettre du relief dans vos projets.

Chaque mois de janvier, depuis bientôt 40 ans, le Salon Formation Emploi Alsace ouvre ses portes aux étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, salariés et futurs créateurs d'entreprise.

Les visiteurs changent, les métiers évoluent, les envies diffèrent mais les interrogations demeurent les mêmes. Ce métier est-il fait pour moi ? Comment intégrer cette entreprise ? Dois-je poursuivre mes études ou me lancer sur le marché du travail ? Suis-je capable de devenir mon propre patron ?

Depuis 1978, cet événement unique en Alsace met tout en oeuvre pour leur apporter des pistes concrètes, et leur permettre d'avancer dans leurs projets professionnels !

Plus de 300 exposants attendus

Le Salon Régional Formation Emploi est le lieu idéal pour entrer directement en contact avec les entreprises et les écoles en recherche de candidats.

C'est aussi l'occasion d'assister à des conférences et de participer à des ateliers autour de la recherche d'emploi et de formation.

Et pour celles et ceux qui souhaitent travailler ou étudier en Allemagne, nos exposants allemands les attendent pour la 3^{ème} édition au sein du hall 4

Entrée libre de 9h à 18h

Pour s'y rendre.... Prenez le train et/ou le bus!

Pour un billet aller acheté, le retour est gratuit !

Pour préparer votre visite, rendez-vous sur www.sfe.alsace



Contact presse :

Mélanie JEHL

Chargée de communication

Tél. : 03 88 43 08 87 / 06 74 62 05 44

m.jehl@alsace.cci.fr

CARITAS ALSACE SECOURS CATHOLIQUE

ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR À L'EMPLOI

La permanence a lieu tous les **jeudis de 9h à 11h**, rédaction de CV sur rendez-vous.



ACCOMPAGNEMENT RESPONSABLE DES FAMILLES

La permanence a lieu tous les **jeudis de 14h à 16h**. Accueil écoute, démarches administratives, ponctuellement, aides d'urgence alimentaires et matérielles en réseau et partenariat local, accompagnement à la scolarité, goûters récréatifs (sorties et ateliers), proposition d'accès à la culture pour tous et alphabétisation.



CONVIVIALITÉ PARTAGÉE



Une fois par mois à partir de 14h30 un après-midi convivial est organisé : le **mardi 19 décembre 2017** (en cas de problèmes de déplacement, tél. : 06 89 77 22 80).

L'équipe locale de Masevaux-Niederbruck

CARITAS, 11 place des Alliés Cour du Chapitre 68290 MASEVAUX tél. : 03 89 38 04 90 / 06 89 77 22 80

Présidente : Marie-Josée CUNY caritasmasevaux@orange.fr

Nous remercions tous les participants (marcheurs ou non) à notre 17^{ème} Marche Solidaire qui a remporté un franc succès, malgré une météo défavorable : 1265 marcheurs et 700 repas servis en salle et aux contrôles. Le bénéfice de cette manifestation permettra, tout au long de l'année, de venir en aide aux plus fragilisés.

Lors de la messe des familles, le moment est propice pour offrir des produits d'hygiène, lait de toilette, articles ludiques pour enfants, shampoings etc...

Nous vous souhaitons de douces fêtes de Noël.

CIMETIÈRE

En ce 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, le cimetière de Sentheim a belle figure. Les fleurs jaunes, mauves et blanches des chrysanthèmes brillent au soleil.

Les visiteurs déambulent sans bruit entre les tombes. S'arrêtent de temps en temps, murmurent une prière, se remémorent une anecdote sur celui ou celle qu'ils ont connus bien vivants. Ils admirent aussi ce cimetière qui explose de couleurs. Ils découvrent cet endroit qu'ils fréquentent si peu.

Le service technique de la commune, une association d'insertion ainsi que des jeunes du Centre Socio-Culturel ont travaillé de concert pour que ce cimetière ait belle allure et ils ont réussi ! Nous les en remercions chaleureusement.

Mais c'est vous qui avez apporté la touche finale, avec les fleurs, les arrangements, les lumignons, c'est vous qui avez désherbé vos tombes familiales et les à-côtés. Vous qui admirez aujourd'hui la beauté de ce cimetière.

Et si le cimetière restait ainsi, agréable toute l'année ? Difficile ? Non, décidons d'y revenir régulièrement, plusieurs fois par an. Enlevons les fleurs fanées, les mauvaises herbes, les objets en plastique qui vieillissent mal, coupons les végétaux qui prennent de l'ampleur, redressons les pots renversés, mettons les déchets dans les containers. Nous témoignerons ainsi que le souvenir de nos parents et amis décédés reste bien vivace dans notre esprit et que nous les respectons.

Marcheurs de Sentheim

Sortie pédestre du jeudi 14 décembre 2017

Rendez-vous : Place de l'église à Sentheim pour un départ à 9 h 30 précises.



Itinéraire du matin : Sentheim - Chapelle Sainte Anne par la zone artisanale - Salle polyvalente de Lauw - Le verger - Dickhag - Restaurant du lac de la Seigneurie.

Distance : 7 km et 40 m de dénivelé.

Menu : Entrée buffet – Collet de porcelet sur lit de choucroute et spaetzlés, sauce au Wasabi - Vacherin glacé à 17 € - Café offert - Boissons en sus.

Itinéraire de l'après-midi : Restaurant du lac de la Seigneurie - Les bunkers - Kohlacker - Mortzwiller - Gollenmat - Kohlerplon - Sentheim.

Distance : 6 km et 30 m de dénivelé.

Attention, la sortie est programmée pour le deuxième jeudi de décembre et le nombre de places est limité à 45 personnes. Les premières inscriptions seront retenues.

Veuillez vous inscrire avant le **samedi 9 décembre 2017** dernier délai.

Les non-marcheurs peuvent nous rejoindre au restaurant du lac de la Seigneurie pour le repas de midi.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

- 3 décembre 2017 : Repas des aînés à l'AMOS
- 6 décembre 2017 : Médiabus – Place de l'Église de 10 h à 12 h 30
- 8 décembre 2017 : Concert «Magie de Noël» par la Chorale de l'Amitié et l'Orchestre d'Accordéons de Thann - À l'église de Sentheim à 20 h
- 9 et 10 décembre 2017 : Marché de Noël à l'AMOS organisé par Sentheim Animations
- 9 et 10 décembre 2017 : Train de Noël – Train Thur Doller Alsace
- 3 janvier 2018 : Médiabus – Place de l'Église de 10 h à 12 h 30
- 20 janvier 2018 : Crémation des sapins de Noël
- 31 janvier 2018 : Don du sang



COLLECTE DES SACS JAUNES DE TRI SELECTIF EN PORTE-A-PORTE

Semaine 1	Judi 4 janvier	Semaine 5	Judi 1 ^{er} février
Semaine 3	Judi 18 janvier	Semaine 7	Judi 15 février

Toutes les personnes qui n'ont pas récupéré leurs sacs de tri sélectif, pourront le faire à la Mairie aux heures d'ouverture.